

AR PREFECTURE

016-211601687-20150130-20150107D-DE
Regu le 02/02/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil quinze

Le 30 janvier à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2015

PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER – PÉNIGNAUD

MM. SAVIN – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – ESTIENNE – FAURE – SUTRE

EXCUSES : MME GAILHOUSTET – MM BARRAL – DESCLIDES

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES

M. BARRAL a donné pouvoir à M. SAVIN

M. DESCLIDES a donné pouvoir à M. SUTRE

M. BOIREAU a été nommé secrétaire.

2015-01-07 D

OBJET : Demande de FRIL pour l'aménagement du bourg

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il était prévu des travaux d'aménagement de la Route Départementale n°11 dans le bourg pour un montant estimé à ce jour à 98 400,00 € TTC mais que faute d'aides de l'Etat et du Conseil Général ces travaux ont dû être reportés en 2015.

Monsieur le Maire précise, cependant que ces travaux ont été retenus par le Conseil Régional et bénéficient d'une subvention au titre du FRIL de 5 000 € et rappelle le plan de financement escompté :

- 12 000 € du Conseil Général (Produit procuré par les amendes de police relatives à la circulation routière) à hauteur de 30% de 40 000 € HT,
- 27 632,50 € de l'Etat (DETR) à hauteur de 35% de 78 950 € (montant du projet minoré des travaux sur bande de roulement),
- 20 000 € de la Région (FRIL),
- 10 000 € de la Réserve Parlementaire.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de solliciter, de nouveau, le Conseil Régional au titre du FRIL sur ces travaux afin de rechercher un financement complémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne mandat, à l'unanimité, à Monsieur le Maire pour présenter une demande de FRIL.

Fait à Jauldes, le 2 février 2015

Le Maire
Eric SAVIN

